



**Syndicat Mixte Départemental  
de l'Eau et de l'Assainissement**

## **COMPTE RENDU RÉUNION DU 9 NOVEMBRE 2015**

Invités (Maires et délégués) : 114

Présents : 24

M. COMBRES, Maire de La Tour du Crieu, remercie les maires et délégués d'être venus à cette réunion.

M. MASSAT s'excuse pour son retard. Il remercie le maire pour son accueil ainsi que les délégués et maires pour leur présence. Il rappelle que le but de cette réunion est de présenter les actions menées par le syndicat, de mieux appréhender son fonctionnement. Cette réunion permettra également d'engager des échanges plus personnels sur les problèmes rencontrés dans leur commune. Il leur précise qu'ils sont les intermédiaires entre les abonnés et le syndicat.

Monsieur le Vice-Président donne la parole à M. Bousquet pour présenter le Powerpoint. M. Bousquet précise que l'ensemble des éléments présentés ainsi que le compte rendu seront mis en ligne sur le site Internet comme ceux des réunions précédentes et à venir. Il rappelle aux membres présents qu'ils ne doivent pas hésiter, à tout moment, d'interrompre la présentation pour poser des questions.

### **❶ PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE, DU SERVICE**

Monsieur Bousquet indique que le but des réunions territoriales est de venir au plus près des maires et délégués pour présenter les activités du syndicat et faire un bilan sur l'année 2014. Il leur rappelle qu'ils peuvent poser des questions tant administratives que sur les travaux ou l'exploitation.

Il présente rapidement le SMDEA qui est composé de 297 communes et que cette année, il a 10 ans de vie. Le SMDEA a connu 4 grandes phases successives d'intégration. 6 unités territoriales sont réparties sur tout le territoire syndical avec l'appui d'un siège social basé à Saint Paul de Jarrat avec l'administratif et des équipes spécialisées intervenant sur tout le territoire syndical.

M. Bousquet précise que le diaporama, qui va être diffusé, explique le fonctionnement du SMDEA et surtout la place du territoire de la Haute Ariège dans le syndicat.

L'unité territoriale de la Haute Ariège représente 13.5% d'abonnés en eau potable avec 2% d'unités de distribution et 32% d'abonnés en assainissement collectif avec 20% d'équipements en station d'épuration. Le nombre d'agents affectés à l'unité territoriale basée à Luzenac est de 22 pour 222 agents du syndicat.

31 agents centralisés à Saint Paul de Jarrat viennent en appui technique sur toutes les unités territoriales.

M. Bousquet rappelle le service d'urgence du syndicat qui intervient en astreinte sur l'ensemble du territoire. Les agents peuvent intervenir le soir ou le week-end, 365 j par an et 24h/24. Il souligne que de nombreuses interventions ont lieu le week-end et surtout pour des résidences secondaires en Haute Ariège. Il précise que 16 agents sont mobilisés en astreinte ainsi qu'un chef d'astreinte pour un coût de 340 000 €/an.

## **② BILAN SUR L'EXPLOITATION**

M. Bousquet donne la parole à M. Garcia-Alcubilla Roberto, Directeur de l'Exploitation, pour présenter le bilan sur les interventions de la direction de l'Exploitation. Il rappelle que l'eau est le produit le plus réglementé et contrôlé.

M. Garcia-Alcubilla détaille les interventions qui se sont déroulées sur l'année 2014 tant pour les contrôles sanitaires effectués par l'ARS, les interventions des agents du syndicat que sur les moyens humains.

Il fait un point sur les interventions 2014 concernant plus précisément l'unité territoriale de la Basse Ariège. Les agents ont effectué des interventions courantes, des interventions pour améliorer le patrimoine, des interventions d'urgence en curatif et en astreintes. Les agents interviennent quotidiennement pour distribuer une eau de qualité et en quantité.

Concernant la gestion des urgences (curatif), 764 ont eu lieu sur la Basse Ariège dont 88 en astreintes week-end & jours fériés ou le soir en semaine.

M. Bousquet passe la parole à M. Rougé Guillaume pour le bilan sur la qualité de l'eau.

M. Rougé informe les délégués que pour l'UTE de la Basse Ariège, le taux de conformité des analyses bactériologiques est de 96.80% et un taux de conformité pour les analyses physico-chimiques de 99.20%. Il rappelle que sur l'ensemble du territoire syndical, ces taux sont respectivement de 89.37% et 97.04%.

Sur l'ensemble du territoire syndical, 9% de la population est desservie en eau non-conforme en 2014 contre 13% en 2013 (36% en 2005). Pour le territoire de la Basse Ariège, 0.2% de la population est desservie par une eau non potable.

Les non-conformités qui apparaissent sont une seule unité de production à savoir VENTENAC, problème qui sera résolu cette année par la substitution de la ressource pour l'alimenter depuis l'usine de La Tour du Criou.

M. Bousquet rappelle que ces données seront sur le site Internet. Les taux de la Basse Ariège pourront comparer à ceux des territoires de la Haute Ariège ou du Couserans.

## **③ POINT SUR LES TRAVAUX**

M. Bousquet indique que sur les 6 dernières années, le syndicat a investi 75 M d'euros ce qui représente en terme de travaux de 13 M d'€ par an sur l'ensemble du territoire.

Pour l'année 2015, le programme d'investissement est de 16 M dont 13 M en travaux avec un recours à l'emprunt de 4 M 2 d'€ et un montant de subvention de l'ordre de 6 M 4 d'€ donné principalement par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental de l'Ariège. Il souligne que le patrimoine du syndicat est très difficile à entretenir.

M. Pédoussat Christian, responsable du service Travaux, détaille et commente la liste des principales opérations du programme 2015 en eau potable et en assainissement sur le territoire de la Basse Ariège.

M. Bousquet précise que le syndicat travaille, en été, en montagne et garde les travaux, en particulier de la Basse Ariège, pour l'automne et l'hiver. Il donne la parole à Mme Cavaillès, Directrice du Développement, pour présenter le programme pluriannuel 2015-2020.

Mme Cavaillès détaille la liste des opérations qui sont à venir à court et moyen terme où est identifié un certain nombre d'opérations. Pour construire ce programme, 2 orientations ont prévalu. La première est le choix d'investir dans le renouvellement, la réhabilitation du patrimoine existant de manière à garantir son bon état voir l'améliorer et le sécuriser. La seconde est celle de doter tout le territoire syndical progressivement des équipements manquants.

Un montant de travaux de 200 M€ a été recensé dont 121 M€ sur 5 ans dans cinq domaines particuliers.

M. Bousquet rappelle que durant ce laps de temps la réglementation peut devenir contraignante sur certains domaines et qui oblige le syndicat à faire des choix différents dans les travaux à exécuter.

#### **4 POINT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**

M. Rescanières, Directeur des Affaires Financières, présente deux indicateurs budgétaires, à savoir le résultat de l'exercice en section de fonctionnement et l'autofinancement insuffisant au regard des travaux à réaliser.

☞ pour l'avenir : toujours le même objectif qui est de tendre vers une évolution des recettes de fonctionnement plus rapide que celle des dépenses afin de rétablir durablement l'autofinancement

M. Rescanières détaille ensuite les prévisions budgétaires de 2015. Il précise que l'évolution des dépenses n'est pas à périmètre constant. L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est de l'ordre de 3%. L'augmentation des recettes réelles de fonctionnement pour 2015 est de l'ordre de 1%. Le syndicat s'est mis dans une situation de fragilité en dégradant l'épargne nette. Tout l'exercice pour 2015 consiste à maximiser les recettes et à minimiser les dépenses, de manière à améliorer le ratio d'autofinancement meilleur en réalisation qu'en prévision.

M. Bousquet souligne que le syndicat a un programme ambitieux. Il présente les orientations stratégiques pour l'avenir, à savoir

- répondre aux contraintes de plus en plus fortes (sanitaires et environnementales)
- conforter les recettes du SMDEA en passant par plusieurs leviers.
  - 1<sup>er</sup> axe réajustement des tarifs : l'augmentation sera incontournable en raison de la baisse des consommations.
  - 2<sup>ème</sup> axe : asseoir les recettes (recherche des mauvais payeurs surtout en assainissement par souci d'équité)
- instaurer une véritable culture de la recette
  - amélioration de la facturation
  - participation active des élus par rapport aux taxes d'urbanisme (envoi des informations au service d'urbanisme)
- maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte difficile

M. Bousquet présente l'évolution des tarifs et la logique d'harmonisation. Il rappelle, qu'à sa création, le syndicat comptait 100 tarifs. Pour l'année 2015, il y a 5 tarifs pour l'eau et 4 tarifs pour l'assainissement. En 2016, le syndicat sera en capacité de proposer un prix unique pour tous les abonnés. Le prix moyen du m<sup>3</sup> d'eau potable en 2015 est de 2.08 € TTC avec une part fixe à 60 €. Le prix moyen du m<sup>3</sup> pour l'assainissement en 2015 est de 2.10 € TTC avec une part fixe à 65 €.

M. Bousquet précise que le tarif unique pourra être appliqué à l'ensemble du territoire en 2016. Il sera plus équitable pour tous.

## **⑤ RELATIONS AVEC LES ABONNES**

M. Rescanières indique que le syndicat a fait des progrès dans ce domaine mais il en reste à faire.

Les axes de travail menés en 2015 :

- l'amélioration de l'outil de travail
- la professionnalisation des acteurs
- l'amélioration de la sécurité juridique
- la mise en ligne du site Internet aujourd'hui opérationnel (smdea09.fr)

Les actions à mener pour 2016 sont :

- l'amélioration de la base de données au renforcement des recettes
- l'amélioration de la communication et des services aux usagers

M. Rescanières rappelle les différents moyens de paiement : TIPI, la mensualisation, le prélèvement à échéance. Le syndicat doit arriver à mieux communiquer pour faire connaître ces nouveaux moyens de paiement qui sont méconnus et qui peuvent répondre à la problématique de certains abonnés.

En complémentarité avec le site Internet, il indique que le syndicat va développer, au cours de l'année 2016, le portail e-abonnés pour amener plus de services aux usagers.

M. Bousquet précise que la mensualisation était une demande très forte de la part des abonnés et des élus du Conseil d'Administration. Ce dispositif monte en puissance au travers des relèves.

En conclusion, M. Bousquet indique que le syndicat n'a qu'un seul objectif. Il consiste à maintenir la qualité des services proposés aux usagers, d'investir pour l'avenir, de conforter les recettes structurelles et améliorer la performance du SMDEA.

\* \*

\*

## DEBAT

Monsieur Massat donne la parole aux membres présents et leur précise qu'ils peuvent poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

❖ *M. Daniel BESNARD – commune de SAINT FELIX DE RIEUTORD* : souhaite avoir des détails sur la future réhabilitation de la station d'épuration de St Félix de Rieutord. Il précise que la commune est adhérente du syndicat depuis 2005 et qu'il n'a pas vu la commune sur le programme pluriannuel 2015-2020 d'où son inquiétude.

*M. Bousquet* lui répond que tout n'est pas sur les tableaux. Il lui rappelle qu'il a eu l'occasion de lui préciser que les services techniques s'occupaient de ce sujet. Vu l'importance des chantiers, il faut que le syndicat hiérarchise les travaux.

Mme Cavallès indique que la réhabilitation de la station d'épuration de Saint Félix de Rieutord a fait l'objet d'une étude de projet. Au stade de l'étude préliminaire, deux hypothèses ont été étudiées par le maître d'œuvre : l'une est de réhabiliter et l'autre, compte tenu des contraintes (rejets dans le Crieu) et des surcoûts liés à l'obligation de performance de l'installation, est le transfert et le raccordement sur la station d'épuration du « CHIVA ». Actuellement, le tracé est affiné avec le maître d'œuvre pour résoudre le problème du foncier car il passe, en partie, en propriété privée. Lorsque toutes ces contraintes seront levées, le syndicat sera en mesure de déposer un dossier de demande de subvention et de passer à la programmation des travaux. Si tout va bien, ce projet sera présenté l'an prochain en commission Travaux.

❖ *M. Pierre CAMPION – commune de BONNAC* : voudrait faire le point sur la station d'épuration de Bonnac et sur l'assainissement du hameau de Laffargue.

*Mme Cavallès* répond que le quartier de Laffargue n'a pas d'assainissement collectif mais que dans le zonage il est prévu qu'il soit rattaché à la station d'épuration existante sans qu'il soit nécessaire de l'agrandir. Le syndicat a un projet qui est en cours d'étude par le maître d'œuvre.

M. Pédoussat précise que le projet a été reçu, très récemment. Le service Etudes et Travaux est l'analyse pour voir les solutions techniques. Il sera ensuite proposé, après corrections, à la commission Travaux pour validation.

❖ *Mme Catherine BARBARIA – commune de RIEUX DE PELLEPORT* est très contente d'avoir vu que la commune était inscrite dans le programme. Elle souhaiterait savoir la date de commencement des travaux pour la station d'épuration et si des travaux sont prévus pour le réseau sur le hameau de Ferriés qui a été déclaré en insalubrité publique.

*M. Massat* souligne que, pour le syndicat, la station d'épuration de Saint Félix de Rieutord-Bénagues est lancée. Mais des problèmes sont rencontrés pour accéder au terrain sur lequel elle doit être construite. Il indique que d'une part l'ADAPEI ne veut plus laisser passer le syndicat là où il passait antérieurement et d'autre part pour le pont, construit en collaboration avec EDF, un anglais ne veut pas que les véhicules passent. Le marché a été passé avec une entreprise. Un dossier d'utilité publique a été lancé. Il faut attendre l'autorisation de pouvoir aller sur le terrain.

*Mme Cavaillès* indique qu'il n'y a pas de calendrier de fixer concernant le problème du hameau de Ferriés. Il faut d'abord avoir étendu la station d'épuration avant de poursuivre la collecte. La station actuelle dans son dimensionnement est largement surchargée. Le syndicat ne peut accéder aux aides tant que l'outil d'épuration n'est pas capable de recevoir. La seule chose qui pourrait avancer actuellement c'est l'étude de projet sur ce hameau. Un avant-projet existe vu que l'assainissement global de la commune avait été étudié par les services de l'Etat.

*M. Bousquet* rappelle que 150 communes n'ont pas d'assainissement dans les bourgs centres. Le Conseil d'Administration a considéré que la première priorité était d'équiper les bourgs centres. Le syndicat se concentre sur la station d'épuration pour la construire le plus tôt possible. Fin d'année prochaine ou début d'année suivante, les travaux devraient être réalisés. Mais il faut d'abord que le syndicat maîtrise le foncier.

❖ *M. Jacques MORELL – commune de DALOU* rappelle l'an dernier il était intervenu pour le problème sur l'eau de l'Herm. Il avait eu l'assurance que des travaux seraient faits. Il précise que dans le courant de l'année, la commune avait eu un appel qu'il allait être effectué un essai et que l'autorisation des travaux devait parvenir en mairie. Il souhaiterait savoir quand il la recevra.

*M. Pédoussat* répond que les équipes devraient réaliser les travaux d'ici la fin de l'année. M. Bonnet a fait toute l'étude. 25 branchements seront basculés sur l'eau de La Tour du Crieu. Des vannes ont déjà été mises en place, sauf problème, ce raccordement sera définitif.

*M. Morell* rappelle qu'il y a un surpresseur sur Cascaille.

*M. Pédoussat* lui indique qu'il sera également raccordé sur l'eau de la Tour du Crieu.

## **CONCLUSION**

Le Vice-Président souligne, en conclusion, que le syndicat réalise d'importants travaux chaque année. Il souligne que, malgré les subventions obtenues tant de l'Agence de l'Eau que du Conseil Départemental, les aides ne suffisent pas à entreprendre tous les travaux à réaliser. Il rappelle que l'autofinancement est faible et que le syndicat ne peut pas abuser des emprunts.

La loi sur l'eau a été votée et dit que l'eau doit payer l'eau. Antérieurement les budgets des communes payaient l'eau ou l'assainissement. Dans beaucoup de communes, des forfaits étaient demandés qui ne correspondaient pas aux prestations apportées pour une fourniture d'eau de qualité ou un assainissement. Tout cela fait que les réseaux se sont détériorés tant sur le plan de l'assainissement que de l'eau potable, des stations d'épurations n'étaient pas entretenues. Le syndicat, lors de sa création, a hérité de ce patrimoine. Progressivement des travaux sont faits pour remettre tous les équipements à niveau et arrivent à mettre en place des réseaux d'assainissement collectif qui n'étaient pas créés par les communes.

M. Massat rappelle que les réseaux d'eau datent de 50 ou 60 ans. Il faudra que le syndicat pense à leur renouvellement. Il indique que l'Agence de l'Eau a lancé un appel à projet pour rénover un certain nombre de réseaux qui ont des fuites récurrentes. Le syndicat va y répondre. Les opérations seront financées à hauteur de 50%. Trois dossiers ont été constitués pour un montant de 3 millions chacun pour les années 2016 à 2018. En Ariège, le réseau d'eau potable fait 4 000 km et les équipes découvrent encore des réseaux en plomb.

Pour faire tous ces travaux, M. Massat souligne que le prix de l'eau devra augmenter de façon à ce que l'eau puisse payer l'eau. Le syndicat n'a pas d'autre solution malgré les aides apportées et il faudra faire des efforts dans ces augmentations tarifaires. Il rappelle que dans le prix de l'eau ou de l'assainissement, une partie est reversée à l'Agence de l'Eau. Il souligne que s'il est fait le total TTC de l'eau et de l'assainissement, le syndicat est en dessous de la moyenne du Bassin Adour Garonne et relativement loin de la moyenne nationale avec des difficultés supplémentaires vu que l'Ariège est un pays de montagne. Il indique qu'il est difficile pour les équipes, dans les 2/3 du territoire syndical vu la topographie, d'intervenir pour faire des travaux. Il souligne que le syndicat a environ 550 captages à entretenir. Tout cela a des coûts et le syndicat par le biais de ses élus devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour pouvoir autofinancer les opérations à engager.

Il remercie chaleureusement tous les participants pour leurs questions et l'intérêt qu'ils apportent à l'évolution du syndicat.

**Le Vice-Président du SMDEA**

**René MASSAT**